

MINISTERE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE LA PROMOTION DES PME

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
PREMIER MINISTRE CHARGE
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE
DE L'ETAT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

N° 7278 /MCIPPME/SEPMBPE

Abidjan, le 27 DEC 2018

AVIS AUX IMPORTATEURS DE MARCHANDISES EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Objet : Nouvelle phase pilote du Programme de Vérification de la Conformité des marchandises à destination de la Côte d'Ivoire

Référence : -Décret n°2017-567 du 06 septembre 2017 portant approbation des conventions de concession du service public de Vérification de la Conformité des produits embarqués à destination de la Côte d'Ivoire

-Avis aux importateurs de marchandises en République de Côte d'Ivoire n°4981/MCAPPME/SEPMBPE du 12 Octobre 2018

Conformément à l'avis cité en référence, la phase pilote du Programme de Vérification de la Conformité des marchandises avant embarquement à destination de la République de Côte d'Ivoire a été suspendue du 12 octobre 2018 au 1^{er} janvier 2019.

Cette période de suspension a été mise à profit pour poursuivre la concertation avec les parties prenantes qui a abouti à la prise de mesures additionnelles en vue d'une exécution optimale du Programme.

En conséquence, afin de permettre à tous de prendre connaissance des dispositions nouvelles, la date de reprise de la phase pilote est désormais fixée au 15 février 2019.

Ampliation :

- PRIMATURE
- DGD
- CEPICI
- CCESP
- CGECI
- CCI-CI
- FNSCI
- UGECI
- FENACCI

- SYNDICAT DES TRANSITAIRES DE CI
- SYNDICAT NATIONAL DES TRANSITAIRES
- WEBB FONTAINE-CI
- BUREAU VERITAS -CI
- COTECNA
- INTERTEK
- SGS

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE
DE L'ETAT

MINISTRE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE LA PROMOTION DES PME



Moussa Sanogo
Moussa SANOGO



Souleymane Diarrassouba
Souleymane DIARRASSOUBA